

Numéro 12 Juin 2023

Baronnies

en drôme provençale

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

26110 NYONS - www.cc-bdp.fr

Dossier

Budget 2023

PAGE 4/7



PAGE 4/7

Dossier

PAGE 8/10

Actualités :
Gestion des biodéchets

PAGE 11

Grand Angle

PAGE 12/14

Actualités
de votre Communauté



Harmonie
ambulance
GROUPE vyv

RÉMUZAT
AMBULANCES

NYONS
AMBULANCES

☎ 04 75 27 84 19

☎ 04 75 26 03 03

AMBULANCES • VSL • TAXIS • MINIBUS



DUFOUR
- PLÂTRERIE -

Plaques de plâtre
Faux plafonds
Isolations



Z.A. Les Laurons • 26110 NYONS
Tél. 06 49 75 45 19 - contact@dufour-platrerie.fr

ARNAUD
ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT
DES BARONNIES

NYONS
VAISON
BUIS

04 75 27 90 40
04 90 36 22 44
04 75 27 97 43

www.arnaudassainissement.com



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
JEUNET ET FILS

- Electricité Générale
- Neuf & Rénovation
- Climatisation, Chauffage & VMC
- Domotique
- Automatisation Portail
- Alarme & Vidéo Surveillance
- Borne de charge Photovoltaïque



06 83 60 12 76

contact@jeunet-electricite.fr
26110 nyons

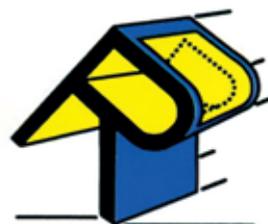
biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15
et de 14h30 à 19h00.

ZA les Laurons 26110 Nyons - Tél. 04 75 27 48 69

www.biocoop.fr

ENTREPRISE B.T.P.



RODARI
Charles & Fils

185, rue du Docteur André Dion
Z.A. Les Laurons - 26110 NYONS
E.mail : btp@rodari.net

Tél. 04 75 26 11 88



SAME
MENUISERIE

EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS - MEUBLES - PARQUETS
ESCALIERS - STORES ET PERGOLAS

ZA du Grand Tilleul - 26110 NYONS
04 75 26 09 92 - same@menuiserienyons.fr



BRUNTP
TRAVAUX PUBLICS

235, chemin de la Buze - 26510 SAHUNE
☎ 04 75 27 41 79 - info@bruntp.fr

édito du Président

2023 se doit d'être une année **Fondamentale et Déterminante**. Entre autres...

Le **PCAET**, outil de planification, est une compétence **obligatoire**, porté en délégation par la vice-présidente **Christelle RUYSSCHAERT**. Il est à la fois stratégique et opérationnel et doit permettre aux collectivités, en l'occurrence la Nôtre, d'aborder l'ensemble de la problématique Climat Air Énergie sur l'ensemble du Bloc Communal des Baronnies en Drôme Provençale.

Le **PCAET** doit être finalisé cette année, et comme son nom l'indique, Plan Climat Air Énergie TERRITORIAL ! Il est impératif et il se doit de mailler ce que peut **initier, entreprendre, programmer** la CCBDP, mais également y **lier et agréger** toutes les actions, les programmes que chaque Commune de notre Territoire Communautaire a décidé de mettre en œuvre pour son Village ou sa Ville.

Par ailleurs, le PCAET est un élément majeur et prépondérant, ancré au cœur de notre Projet de Territoire, et de ce fait également dans le cadre de la structuration et l'élaboration du **SCoT Rhône Provence Baronnies**, qui est, lui aussi, un document **obligatoire, stratégique et prospectif**, qui doit assurer la cohérence des orientations retenues sur le territoire à l'horizon de 20 ans. C'est un document de référence pour la Politique Publique, qui aborde l'ensemble des **stratégies sectorielles**, mais c'est aussi un Document d'Urbanisme à valeur **réglementaire** et **opposable** aux documents d'urbanisme locaux.

Pour ce faire, il est donc indispensable que les 67 communes, que chacune et chacun, participent, collaborent, échangent et s'investissent à sa hauteur, dans le **PROJET DE TERRITOIRE** porté et présidé par le **1^{er} Vice-Président Michel GREGOIRE**. Il est et se doit d'être l'outil et le **socle fondamental** et indispensable de **résistance** et de **développement** de notre Territoire, ses Communes, ses Citoyens et sa Jeunesse, pour hisser et porter l'**espoir** tel un étendard flottant et scintillant, pour l'éclairer d'**espérance, de confiance et de sagesse**.

Il en est d'ailleurs de même pour l'étude **DIAGNOSTIC HABITAT**, portée en délégation par le Vice-Président **Jean-Michel LAGET** et les **deux Petites Villes de Demain** et leurs Maires Pierre COMBES à Nyons et Sébastien BERNARD à Buis-les-Baronnies. Nous devons toutes et tous nous engager et agréger nos réflexions, nos volontés indispensables pour faire vivre nos villages, nos villes, pour leur tracer un **avenir digne de VIE**, et pour nourrir un dessein transgénérationnel, dynamique, qui assemblé avec **sagesse** et **harmonie** donnera une identité et une force aux projets de nos Communes et Citoyens de notre Territoire.

Cette année est également une année déterminante pour la filière et la compétence **TRAITEMENT DES DECHETS**, portée en délégation par le Vice-Président **Christian CORNILLAC**. Bien évidemment, l'enjeu majeur est la problématique de la gestion des **biodéchets**. Ils

sont définis par le cadre de la loi Environnement qui a édicté que : « ce sont **tous les déchets de jardin**, ainsi que **tous les déchets alimentaires et de cuisine produits par les ménages et autres citoyens** ».

Plus que jamais, le Bloc Communal se doit d'être **soudé, structuré**, dans une organisation **dynamique**, empreinte de rigueur et de raison. Les Communes et la Communauté, nous devons ensemble nous **engager**, pour traduire et imprimer les enjeux vers nos Concitoyens du Territoire.

Pour **contenir, limiter et maîtriser** sensiblement la hausse et les coûts, il est conjointement **indispensable** d'amener à **trier encore plus et mieux**, avec le plus grand respect des consignes, pour **assurer** un minimum d'**efficacité** et **assumer** raisonnablement un **avenir de vie générationnel** sur notre Territoire des Baronnies en Drôme Provençale...

Nous avons également lancé une étude pour le Schéma Directeur Immobilier Énergétique, et parallèlement, une étude Photovoltaïque sur l'ensemble de nos bâtiments et tènements.

Bien évidemment, comme j'ai pu le présenter lors des différentes réunions de présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire, sur l'ensemble des compétences **portées en délégation par les vice-présidents**, et pour chacune des différentes raisons certes, ce sera une **année déterminante**, qu'il nous faut aborder collectivement de façon **dynamique et structurée**.

Notre Bloc Communal se doit d'être Participatif, Ordonné, Soudé et Solidaire...

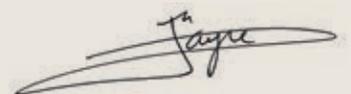
Et pour faire face à ces divers et nombreux enjeux majeurs, il nous faut être pragmatiques, constructifs et efficaces.

L'ensemble des budgets 2023 qui ont été présentés et votés, traduisent l'exercice et la gestion de l'ensemble des services et des compétences auquel votre Communauté, la CCBDP, doit répondre et qui est pilotée et administrée par l'ensemble des vice-présidents du Comité Exécutif, la Commission Permanente.

Je les remercie toutes et tous chaleureusement pour leur **engagement**, leur **travail** et leur **confiance**, car cela demande des valeurs **morales et humaines fortes et loyales** pour mener à bien notre engagement d'Élu au service des citoyens de ce territoire des Baronnies en Drôme Provençale.

Bien respectueusement

Thierry DAYRE,
Président de la Communauté de Communes
des Baronnies en Drôme Provençale



Une année Fondamentale

La CCBDP met tout en œuvre pour agir, entreprendre, innover et développer des services de proximité afin d'asseoir l'attractivité de notre territoire, améliorer la qualité de vie et préserver l'environnement.

Le budget a été voté par le Conseil communautaire le 06 avril 2023

Il est d'un montant de 12 380 806 € de dépenses de fonctionnement, et de 9 777 554 € pour les investissements hors reste à réaliser 2022.

Avant de procéder au vote du budget de l'année, les conseillers communautaires ont approuvé la gestion budgétaire de l'année précédente. Ils se sont donc prononcés sur le Compte de Gestion (réalisé par le comptable public) et le Compte Administratif de chaque budget. Ces documents reflètent la réalité des comptes de l'année écoulée avec un excédent reportable pour 2023 de 2 712 420 € sur le Budget Général.

Les orientations budgétaires 2022 en matière de fiscalité ont permis de sauvegarder une capacité d'autofinancement nette de 1 422 000 € en 2022.

La CCBDP a dû faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie, combustible et carburant, qui ne sont pas sans conséquence sur l'évolution du budget de fonctionnement de la structure.

Ce niveau d'autofinancement est indispensable afin d'inscrire l'intercommunalité dans une perspective d'équilibre budgétaire raisonnable, au regard des compétences et services exercés et d'assurer les projets d'investissements programmés sur notre territoire dans le cadre du Rapport d'Orientation Budgétaire.

Néanmoins, la contrainte d'autonomie financière qui s'impose au budget annexe ordures ménagères est précaire surtout au regard des réalités des coûts et des taux de cette filière.

Aménagement du territoire

- › Mise en œuvre d'un schéma des mobilités durables et d'un schéma directeur cyclable.
- › Poursuite des diagnostics et travaux des 4 commissions concernant l'élaboration du SCoT* Rhône Provence Baronnies avec en filigrane la loi ZAN** et son application territoriale.



* Schéma de Cohérence Territoriale ** Zéro Artificialisation Nette

Habitat

- › Finalisation des diagnostics d'habitat programmés en lien avec les deux communes classées Petites Villes de Demain (Buis-les-Baronnies et Nyons) et l'ensemble des 67 communes, déterminer une Opération de Revitalisation de Territoire.
- › Préfiguration d'un Plan Local de l'Habitat Territorial et soutien des actions avec le service public de la performance énergétique de l'habitat et le PIG (Programme d'Intérêt Général).



Activités de Pleine Nature et Mobilité douce

- › Mise en œuvre des projets qui ont été présentés et tracés : Base Trail, projet aménagement vélo route voie verte....
- › Restauration du sentier au fil de l'Eygues et mise en place de 3 nouveaux éco-compteurs.



Mutualisation

- › Mise en place d'une 3ème secrétaire mutualisée (communes Les Pilles, St-Ferréol-Trente-Pas, SIVOS* de Condorcet).



* Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

et Déterminante

L'année 2023 va être déterminante, voici quelques projets structurants de la CCBDP

Economie et développement

- › Démarrage des opérations pour la création de nouvelles zones d'activités (Buis, Nyons, etc...) d'intérêt communautaire.
- › Convention avec les 3 Chambre consulaires pour accompagner et renforcer l'appui aux entreprises et entrepreneurs.
- › Engagement de la démarche "Attractivité" en lien avec le Projet de Territoire en s'intégrant également à la démarche départementale « Drôme C'est ma Nature ».



Tourisme et développement touristique

- › Candidature au Label Famille Plus.
- › S'investir et accompagner, en termes d'ingénierie, sur des opérations touristiques : réhabiliter et développer la Maison des Vautours à Rémuzat, renforcer, développer et dynamiser la thématique « Bien-Être et Thermalisme » aux côtés de la commune de Montbrun-les-Bains et avec les différents partenaires, etc...



Voirie, ADN

- › Voirie : retour aux engagements d'autofinancements d'avant COVID.
- › ADN : paiement des acomptes conformément au plan prévu et énoncé le 29 juin 2021. Avenant numéro 3, 772 000 € pour environ 3 450 prises.



GEMAPI*

- › Mission : coordination avec les élus délégués aux quatre syndicats de bassins versants (Eygues, Lez, Méouge, Ouvèze).



* Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

SPANC* / Irrigation, Eau, assainissement (contrat Zone de Revitalisation Rurale « ZRR ») avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental de la Drôme



- › 2023 devrait voir la présentation de l'étude stratégique du projet de développement du schéma d'irrigation en Sud Drôme et Vaucluse.
- › Gestion et suivi de la démarche de mutualisation du contrat dit ZRR, coût global des travaux 5 078 899 € HT.
- › Etude diagnostique gestion de l'Eau et Assainissement dans le cadre du transfert obligatoire possible au 01/01/2026.

* Service Public et Assainissement Non Collectif

Petite Enfance / Enfance Jeunesse

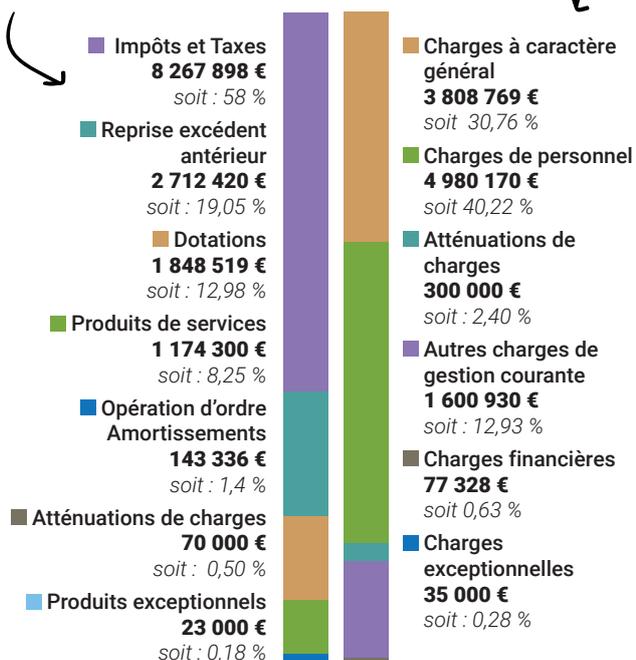
- › Démarrage de la micro-crèche sur Nyons (2-3 ans).
- › Projet de la Maison de l'Enfance à Buis-les-Baronnies et une stabilité des coûts de gestion sur les structures régies en gestion déléguée.
- › Aide à la formation BAFA/BAFD.



Un budget de fonctionnement dynamique

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

14 256 473 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

12 380 806 €

Dépenses de Fonctionnement : 10 802 197 €
Virement pour Section d'investissement : 973 609 €
Dotation aux Amortissements : 605 000 €

Principales évolutions



Charges à caractère général
+ 1 145 329 €

(dont « Hausse du coûts Energies, chauffage et Carburants : + 156 625 € »)



Charges de personnel
+ 462 996 €

(dont « Pole Petite Enfance - Enfance Jeunesse + 219 793 € », « Pole technique et Mutualisation » + 220 723 €)

Autres charge de gestion courante + 162 783 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : RECETTES DE GESTION

Maintien des Taux des Taxes Locales

11 377 717 €

	FONCIER BÂTI	FONCIER NON BÂTI	COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)	FISCALITÉ PROFESSIONNELLE DE ZONE (FPZ)
CCBDP	6.95%	17.29%	6.03%	27.53 %

Pourquoi cette augmentation en 2023 ?

- Poursuite de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) de + 7 € HT pour les déchets.
- Augmentation des coûts de marchés SYPP, Marchés Verre et Cartons + 805 447 €.
- Hausse des carburants et énergie.
- Obligation de gestion Biodéchets, étude et mise en place.
- Nécessité de renouveler nos équipements et poursuivre le programme en cours.



GESTION DES DECHETS, COLLECTE ET TRAITEMENT

TAXE TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Taux TEOM : 12.95%

Redevances REOM : Redevances Ordures Ménagères (Budget annexe)

Pays de Rémuzat : 190 €

Pays des Hautes Baronnies : 215 €

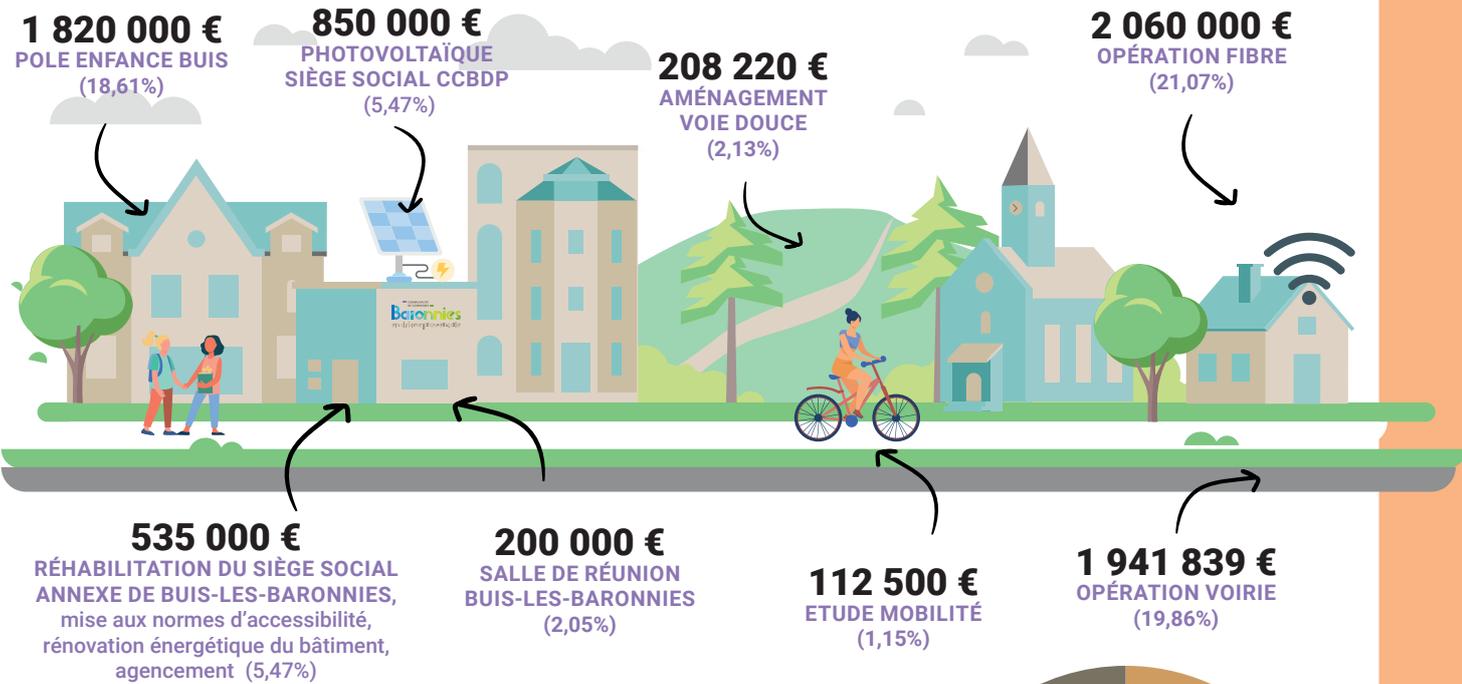
Pays de Buis : 220 €

Un budget d'investissement structurant

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

9 777 554 €

Dont les principales :



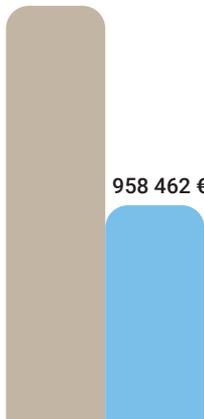
RECETTES D'INVESTISSEMENT

9 777 554 €

Emprunt 3 929 897 € soit 40,20 %	Amortissements 605 000 € soit 6,19 %	Virement de la section de fonctionnement 973 609 € soit 9,95 %
Subventions 2 948 452 € soit 30,15 %	FCTVA 1 320 596 € soit 13,51 %	

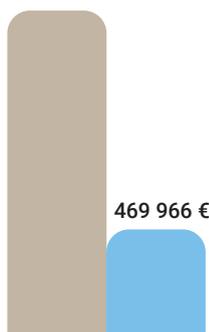


1 835 182 €



Gestion des Déchets (Redevance OM*)
*Ordures Ménagères

1 431 913 €



Zones d'Activités Economiques

494 621 €



GEMAPI*
* Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

147 300 €



SPANC*
* Service Public d'Assainissement Non Collectif

57 170 €



Service de transport de personnes

73 382 €



Service de portage de repas

BUDGETS ANNEXES EN CHIFFRES

Fonctionnement
 Investissement

La Communauté de Communes
des Baronnies en Drôme Provençale



se mobilise pour la gestion des biodéchets



Christian CORNILLAC
Vice - Président en charge de la
gestion des déchets

Le cadre réglementaire

Au sens de la loi, les biodéchets sont définis comme étant « tout déchet de jardin et de parc ainsi que tout déchet alimentaire et de cuisine produits par les ménages, les restaurants, les magasins de vente alimentaire au détail, ainsi que les établissements de production et de transformation de denrées ».

Pour mettre en place le tri à la source des biodéchets, la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale travaille avec tous les acteurs du territoire, tels que les syndicats de traitement, les communes et les usagers, afin de co-construire une démarche efficace.

Important : la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets est un enjeu majeur pour les collectivités afin de réduire les tonnages des ordures ménagères et réduire les coûts de traitements qui sont en fortes hausses.

Etude en cours pour une gestion efficace des biodéchets sur notre territoire



Actuellement, le cabinet ELIANTE mène une étude en trois phases : le diagnostic, l'étude des scénarios possibles et la planification d'actions.

La première phase consiste à faire un état des lieux de la situation actuelle. Pour cela, **la CCBDP a lancé une enquête publique pour connaître les pratiques actuelles des communes et des particuliers en matière de gestion des végétaux et des déchets alimentaires.** Les réponses à ces

questionnaires sont analysées par le cabinet Eliante pour évaluer les quantités de biodéchets générées sur le territoire.

L'objectif final de cette étude est de déterminer les différentes solutions de tri à la source à mettre en place par la CCBDP en fonction des spécificités des communes et des particuliers.

En d'autres termes, il s'agit de trouver des solutions adaptées pour chaque situation locale afin de mieux gérer les biodéchets sur notre territoire.

i A partir du 1er janvier 2024, il sera obligatoire de trier les biodéchets chez soi, selon la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGEC)



Une semaine de caractérisation : mieux comprendre la composition des déchets

L'objectif d'une caractérisation est d'identifier la part de biodéchets encore jetée dans les ordures ménagères afin de renforcer les actions de prévention et de mettre en place les équipements nécessaires.

Une fois la phase de diagnostic terminée et les biodéchets identifiés, la CCBDP étudiera les solutions adaptées aux différentes catégories d'usagers.

La CCBDP prévoit de recruter un(e) chargé(e) de mission au sein du pôle Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD). Cette personne aura pour principales missions de participer au développement d'actions pour réduire la production de déchets sur le territoire, de fédérer autour de projets et de sensibiliser largement aux enjeux de prévention, tri et valorisation des déchets.

"Valorisons les biodéchets pour enrichir nos sols !"

Une placette de compostage collectif est un espace aménagé dans une zone publique, telle qu'un parc ou un espace vert, où les résidents à proximité de cette zone peuvent apporter leurs déchets organiques pour les composter collectivement.

Chaque placette est composée de 3 bacs, chacun jouant un rôle différent :



A Buis-les-Baronnies, les 2 placettes-test sont situées devant le gymnase intercommunal et sur le parking de la Digue. À Nyons sur la promenade de la Perrière ainsi que sur la promenade de la Digue.



Inauguration des placettes de Buis-les-Baronnies le 28 janvier 2023 en présence, entre autres, de **Sébastien BERNARD**, Maire de Buis-les-Baronnies, **Christian CORNILLAC**, Vice-Président de la CCBDP délégué à la gestion des déchets, **Olivier SALIN**



Inauguration des placettes de Nyons le samedi 4 février, en présence, entre autres, de **Pierre COMBES**, Maire de Nyons, **Christian CORNILLAC**, Vice-Président de la CCBDP délégué à la gestion des déchets, **Olivier SALIN** et **Claude BAS**, Vice-Présidents de la CCBDP

Compostage collectif – phase test à Buis-les-Baronnies et Nyons

La CCBDP n'a pas attendu l'échéance du 31 décembre 2023 pour commencer à travailler sur la réduction des déchets alimentaires sur le territoire. Elle a souhaité anticiper cette obligation de tri à la source par l'implantation de placettes pilotes en proposant aux deux « Petites villes de demain » Nyons et Buis-les-Baronnies des sites de compostage partagé.

Composteurs individuels La CCBDP vous aide !

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale propose une aide financière à l'achat d'un composteur individuel. Pour obtenir un composteur au prix de 30€, téléchargez le bon de commande sur www.cc-bdp.fr

Déjà 500 composteurs individuels ont été distribués sur l'ensemble des communes de la CCBDP grâce à cette initiative. Le composteur individuel est un moyen simple et efficace de transformer les déchets organiques en compost, qui peut être utilisé comme engrais pour les jardins ou les espaces verts.



Distribution gratuite de compost pour vos balcons et jardins !

Comme chaque année au printemps une distribution de compost a été réalisée sur les déchèteries de Buis-les-Baronnies et Nyons. 120 personnes sont venues profiter de cette distribution gratuite, 90 m³ de compost ont été distribués. Cette opération est réalisée en partenariat avec le SYPP (Syndicat des Portes de Provence) et le centre de valorisation Alcyon. Prochain rendez vous à l'automne.

Buis-les-Baronnies : réhabilitation de la déchèterie



De nouveaux aménagements de circulation vont permettre de séparer l'accueil professionnel et l'accueil des particuliers.

Un nouveau bâtiment sera construit pour stocker les déchets électriques et électroniques ainsi que les déchets dangereux pour la santé et l'environnement (comme les peintures, solvants, vernis, engrais ménagers).

La surface d'exploitation de la déchèterie augmentera, permettant d'ajouter deux bennes de collecte pour les encombrants ou autres déchets collectés.

Les travaux qui devraient durer 8 mois vont s'effectuer par tranche afin que

Réunion de chantier déchèterie intercommunale, Buis-les-Baronnies janvier 2023

Début des travaux pour renforcer la sécurité, mettre aux normes et améliorer les accès

l'accès à la déchèterie soit possible aux horaires d'ouverture habituels : du lundi au samedi de 7h à 12h, les mercredis et samedis de 14h à 16h. Une seule fermeture est prévue en fin de chantier pour réaliser les enrobés.

Piloté par Christian CORNILLAC, Vice-Président de la CCBDP en charge de la gestion et du traitement des déchets et Olivier SALIN, Vice-Président au SYPP*, cet investissement important de la Communauté de Communes représente un coût de près de 429 000 €, avec un financement de l'Etat de 55 000 € et du Département 40 440 € soit 22% d'aides sur les dépenses engagées.

* Syndicat des Portes de Provence

Nouveau service : la Collecte des encombrants

Ce nouveau service s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas charger, transporter et déposer leurs objets en déchèteries intercommunales en raison de leurs tailles et/ou de leur poids.

La CCBDP a mis en place en avril 2023 ce nouveau service gratuit à destination des habitants du territoire de Rémuzat (hors professionnels et commerçants) puis en mai 2023 pour les habitants des Hautes Baronnies. Il sera déployé à terme sur l'ensemble des 67 communes du territoire. La fréquence de cette collecte sera affinée en fonction du résultat de la 1^{ère} campagne et étendue le cas échéant tout en assurant un renouvellement annuel minimum.



Bilan de la première collecte :



24 rendez-vous
sur 9 villages du
Pays de Rémuzat

i Remise aux normes des assainissements individuels : de nouvelles aides disponibles !

Parce que la préservation de notre environnement est une préoccupation importante, la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale s'est donnée pour objectif de soutenir financièrement les propriétaires dans la mise aux normes des assainissements individuels présentant un « danger pour la santé des personnes » et lutter contre les pollutions d'origine domestique.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la

CCBDP assure une permanence hebdomadaire pour accompagner, conseiller et répondre aux différentes problématiques liées à l'assainissement individuel des usagers du territoire.

Suite à la délibération N°155_2022 votée favorablement lors du Conseil communautaire du 27 septembre 2022, **une aide exceptionnelle, à destination des usagers du territoire, est mise à disposition pour la mise aux normes des installations**

d'assainissement individuel non conformes à la réglementation.

Pour connaître les critères d'éligibilité, consultez notre page : aides à la mise aux normes sur le site www.cc-bdp.fr

Si l'aide financière vous intéresse, nous vous invitons à vous rapprocher de votre SPANC lors de la permanence hebdomadaire afin de vérifier si vous respectez l'ensemble des critères d'attribution.

témoignages

Audrey Leca
Salon L'atelier Créatif L.A
Salon de coiffure
Sainte-Jalle

« Grâce aux aides de la CCBDP j'ai reçu une subvention de 3000 € qui m'a permis de changer la porte vitrine du salon de coiffure que j'étais en train de créer ! Vu l'investissement global de mon projet c'est un immense coup de pouce, d'autant plus que cette aide va déclencher l'aide de la Région qui va me permettre de refaire la façade du bâtiment. »



Jean Michel Valéry
Monval Shop - Epicerie Fine
Montbrun-les-Bains

« C'est le Conseil Municipal de Montbrun-les-Bains qui nous a informé de ces aides, puis nous avons été mis en relation avec le service Economie de la CCBDP. L'aide obtenue de 3000 € nous a permis d'investir dans du matériel en améliorant notre projet de base. De plus, cette aide nous ouvre droit à l'aide de 6000 € de la Région Auvergne Rhône Alpes. »



Ludovic Plantevin
Restaurant la Détente - Vinsobres

« Nous avons comme projet de développer la partie traiteur du restaurant, et pour ce faire nous avons besoin d'investir dans du nouveau matériel. Les aides de la CCBDP couplées avec celles de la Région Auvergne Rhône Alpes nous ont permis d'acheter un piano de cuisine pour ce développement d'activité. »



Agir en faveur du commerce et de l'artisanat

La CCBDP souhaite encourager la création et le développement des entreprises sur le territoire. Pour cela, 2 types d'aides ont été mises en place :

› Poursuite des aides à l'investissement des entreprises commerciales et artisanales avec vitrine

Dans le cadre de la convention signée avec le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, la CCBDP peut soutenir les projets d'aides à l'investissement des entreprises commerciales et artisanales avec vitrine.

En 2022, la CCBDP a soutenu 14 entreprises en leur attribuant des subventions pour un montant global de 33 444 €, soit une moyenne de 2388 € par dossier.

Ces subventions communautaires ont permis également de débloquer des subventions de la part de la Région.

› Aides aux conseils auprès des entreprises commerciales et artisanales

La CCBDP a signé une convention de partenariat avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Drôme et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Drôme. Cette convention permet notamment de proposer aux entreprises des aides aux conseils dans des domaines très divers (accompagnement numérique, transmission, Ressources Humaines, agencement magasin, stratégie globale...)

En 2022, 24 entreprises ont pu bénéficier de ce dispositif.

i N'hésitez pas à contacter le service Economie de la CCBDP pour plus d'informations sur ces initiatives et les opportunités disponibles pour votre entreprise.

Service Economie - Richard Lamy - 04 75 26 98 88

Des aides pour vous accompagner à :

- › **Moderniser** vos locaux d'activités et vos équipements professionnels
- › **Rénover** la façade ou la vitrine de votre entreprise
- › **Faire le point** sur la stratégie de votre entreprise
- › **Mieux utiliser le potentiel** du numérique pour renforcer votre visibilité, fidéliser la clientèle ou générer du trafic en magasin



La maison des Huiles
Nyons
Labellisée Famille Plus

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale a obtenu, en 2022, la validation du Comité National de gestion du label FAMILLE PLUS pour le territoire et une trentaine de prestataires locaux. Cette démarche vise à mieux répondre aux attentes des familles en améliorant les prestations et les services des communes touristiques du territoire.

Les Baronnies obtiennent le label Famille Plus pour valoriser leur offre touristique

La famille, une cible à mieux valoriser !



Le label Famille Plus permet de distinguer clairement l'offre touristique proposée aux familles. Les familles peuvent ainsi bénéficier d'un accueil et des prestations adaptés à leurs besoins, grâce à une démarche globale qui associe les services des collectivités, de l'office de tourisme et des prestataires.

Le territoire et les prestataires se sont engagés dans cette démarche en respectant un référentiel de six engagements qui permettent aux prestataires labellisés de se différencier sur le marché de l'offre touristique, de développer leur clientèle famille, de s'engager dans une démarche de qualité nationale reconnue et de rassurer leur clientèle en garantissant une qualité de service et d'accueil répondant à leurs attentes.

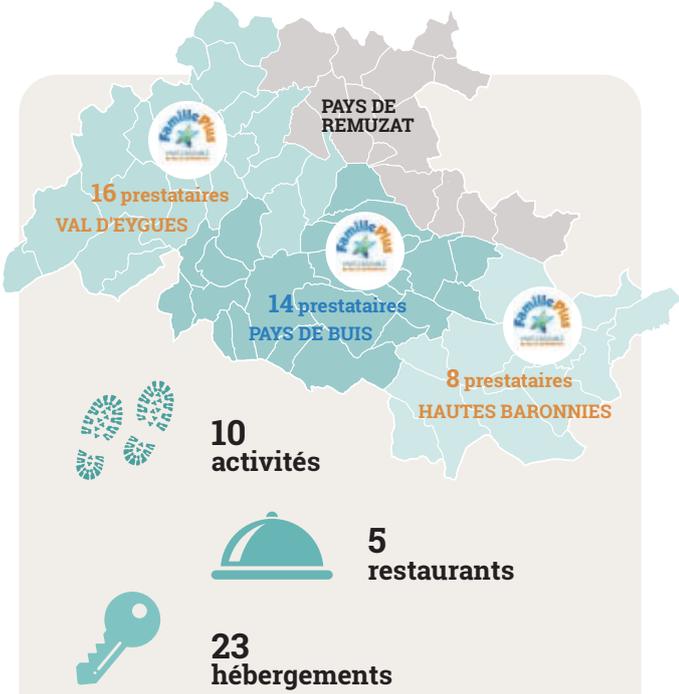
Les 6 engagements :

- | | |
|---|--|
| #1 Un accueil personnalisé | #4 Des activités pour petits et grands, à vivre séparément ou ensemble |
| #2 Des animations adaptées pour tous les âges | #5 Un service médical de proximité pour les petits bobos |
| #3 Du plus petit au plus grand : à chacun son tarif | #6 Des enfants choyés par nos professionnels |

Ce label représente donc une réelle valeur ajoutée pour les prestataires locaux qui peuvent désormais se démarquer sur le marché touristique en proposant des prestations et des services adaptés aux besoins des familles.

L'Office de Tourisme des Baronnies est aujourd'hui en charge de l'animation et de la promotion du label et des prestataires qui ont intégré la démarche.

Prestataires labellisés Famille Plus au 1^{er} janvier 2023



le mot de



Aménagement
du territoire

Christelle RUYSSCHAERT
Vice - Présidente déléguée
au SCoT-PLUi-PCAET*
Transition Ecologique –
Mobilité

“ En développant et encourageant l'utilisation des mobilités actives, la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme provençale entend répondre à des enjeux environnementaux à impact social, de plus en plus prégnants sur notre territoire répondant ainsi à des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial, pour protéger les plus vulnérables dans un cadre d'adaptation au changement climatique. Ce dispositif comporte donc une dimension sociale et solidaire forte puisqu'il propose une solution très opérationnelle face aux problématiques de mobilité des plus précaires. Ainsi, grâce à la réunion de différents financeurs, nous proposons un dispositif qui rassemble des compétences et des partenariats locaux : une véritable intelligence collective, au service de la mobilité !

* SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

VÉLO POUR TOUS !

Un service de location longue durée de Vélos à Assistance Electrique dans les Baronnies, pour un public déterminé, dès l'été 2023.

« Vélo pour Tous ! », proposera des locations d'une durée allant de 1 à 6 mois, à tarifs préférentiels. Ce service de location sera exclusivement ouvert à des publics en difficulté de mobilité sur le territoire des Baronnies : jeunes, contrat courte durée, personnes en recherche emploi, famille monoparentale, allocataires du RSA...

Les recrutements des candidats et le service de location seront suivis par les associations, acteurs de proximité sur le territoire. Tandis que la fourniture et la maintenance des vélos seront assurées par un entrepreneur de Nyons, le Coin du vélo, titulaire du marché public pour la fourniture et l'entretien.

A terme, la flotte sera composée de 19 vélos complétés de 1 à 2 vélos adaptés, à destination d'un public à mobilité réduite.

Un projet mis en place par la CCBDP, en partenariat avec 5 associations sociales et solidaires du territoire : le centre social Carrefour des Habitants, le foyer de jeunes de la Maison Constantin, l'association Intervalle, l'association familiale des Baronnies, l'Association d'Animation Sociale du Haut-Nyonsais



Une nouvelle micro-crèche à Nyons !

En place depuis janvier, la nouvelle micro-crèche gérée par la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale, accueille depuis le début de l'année les enfants de 2 à 3 ans.

Elle a pris place dans les locaux du centre de loisirs " Les P'tits Bouts" rue de Verdun à Nyons.

La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 (sauf pendant les vacances de février, avril et juillet).

Durant ses fermetures, une solution d'accueil est proposée.



m.
Social



Espace Trail des Baronnies en Drôme Provençale : " 365 kilomètres d'itinéraires, 365 jours d'émotions "



Il s'agit d'une offre de parcours et de services associés pour la pratique de la course à pied en montagne répartie sur tout le territoire.

i L'espace Trail des Baronnies est disponible via une application pour smartphone



Les parcours proposés ont été élaborés en collaboration avec les associations locales et les municipalités concernées qui ont conçu 21 itinéraires et 5 ateliers d'entraînement en utilisant le maillage des sentiers de randonnée déjà en gestion par la CCBDP (sentiers PR, GR, sentiers de Pays, itinéraires VTT).

Les types de parcours proposés sont variés et incluent des parcours en boucle, des itinérances, des trails urbains et nocturnes, des ateliers d'entraînement spécifiques, ainsi qu'une vaste gamme de difficultés (vert, bleu, rouge et noir).



Roland PEYRON Vice-Président en charge de l'Aménagement et des Activités de Pleine de Nature

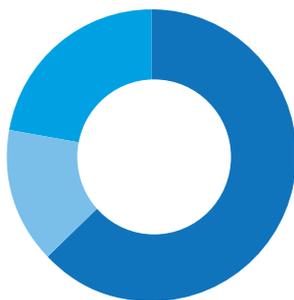
Cette offre permet de nous positionner comme une destination phare en France de par les spécificités techniques, les paysages et la capacité de venir pratiquer toute l'année."

Les parcours sont balisés conformément à l'accord Afnor, référence nationale du balisage trail, en cohérence avec le balisage déjà en place pour les autres activités de plein air. Le balisage se fait en partenariat avec les associations locales, notamment l'association *Courir à Nyons*, l'association *Buis j'aime j'y cours*, l'association *Randophil* et le comité d'animation incontournable de *Rémuzat*.

Ce projet est co-financé par le Département de la Drôme et l'Europe via des fonds LEADER.

Montant du projet : 49 385 € TTC

- Participation LEADER : 63%
- Participation du Département de la Drôme : 15%
- Autofinancement CCBDP : 22%



Inauguration Espace Trail des Baronnies

La CCBDP a inauguré le 16 décembre 2022 au Poët-en-Percip le nouvel Espace Trail des Baronnies en Drôme Provençale.

Retrouvez les parcours sur

<https://espacestrail.run/fr/baronnies-drome-provencale> où des panneaux de départ compléteront le balisage et rappelleront aux coureurs que les usagers de la montagne sont chez quelqu'un qui tolère leur passage et que l'espace doit être respecté.

Vous ne recevez pas le magazine intercommunal ?

Vous pouvez :

- Vous rendre dans votre mairie ou à la Communauté de communes
- Le lire dans les publications du site www.cc-bdp.fr
- Contacter le service communication à l'adresse ci-dessous par téléphone ou par mail

Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale
Service communication
Les Laurons – 170 Rue Ferdinand Fert – CS 30005 – 26111 Nyons cedex
T. 04 75 26 90 78
contact@cc-bdp.fr



Baronnies Drôme Provençale Magazine - N°12 / Juin 2023

Directeurs de la publication :

Thierry DAYRE, Michel GREGOIRE, Claude BAS, Alain NICOLAS

Rédaction : Service Communication CCBDP

Mise en page : AF COMMUNICATION

Conception graphique : Fuzz design

Régie publicitaire / Édition : AF COMMUNICATION

Crédit photographique : CCBDP - Service Communication – Oktofilm

M.Mechineau – Wayhomestudio

Tirage: 13 000 ex.

Dépôt légal à parution



Crédit Mutuel

www.creditmutuel.fr

2, avenue Henri Rochier
26110 Nyons
04 75 26 01 11

GARAGE BEGOT ERIC

ENTRETIEN - REPARATION - CARROSSERIE - VENTE - SINISTRE ASSURANCE



185, allée des Rassades - Zac du Grand Tilleul 26110 Nyons
04.75.28.83.38 - eric.begot0961@orange.fr



LES AUTOCARS DU PETIT NICE

S.A.S. CHAUVET
5, rue de Vernejoul - 26110 NYONS
Tél. 04 75 26 35 58
Mail : autocarsdupetitnice@hotmail.com

Weldom

ensemble, c'est mieux

le plaisir de **Bricoler** l'art de **Décorer** la passion de **Jardiner**



Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS
Tél. 04 75 28 17 68

FERRONNERIE

Christophe Jové
d'Art ou Traditionnelle

*Portail, Grille, Porte, Mobilier, Rampe
Porte de garage (sectionnelle, coulissante)
Rideaux métalliques*

Z.A. Les Laurons - 26110 NYONS
Tél. 04 75 26 24 41 - christophe.jove@orange.fr

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Réalisation et
Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.



www.afcommunication.com

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Baronnies

en drôme provençale

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
REMERCIÉ L'ENSEMBLE DES ANNONCEURS
AYANT CONTRIBUÉ À CETTE ÉDITION.

Bénéficiez des conseils d'un **ARCHITECTE**

**Pour les projets
de construction,
de rénovation,
d'aménagement
paysager des
particuliers et
des communes.**

----- **CONSEILS GRATUITS** -----

RENDEZ-VOUS MENSUELS

Contactez la CCBDP :

→ Tel - 04 75 26 34 37

→ Mail - ccbdp@cc-bdp.fr

ou Via le formulaire de contact du site internet sur www.cc-bdp.fr

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Baronnies
en drôme provençale


Aménagement
du territoire